



LE PAMPHI-LIEN

3, route Elgin Sud, Saint-Pamphile, G0R 3X0, Tél : (418) 356-5501
♦ Site Internet : www.saintpamphile.ca

49^e ÉDITION
AOÛT 2011

Info du conseil

(Prenez note que les procès-verbaux sont disponibles en intégralité sur le site Internet de la ville).

Administration et règlements

PROJET ÉOLIEN DE SAINTE-LOUISE

- ATTENDU QUE le projet d'*Innergex* dans la municipalité de Sainte-Louise a été refusé par Hydro-Québec faute d'implication communautaire;
- ATTENDU QUE nous avons aujourd'hui une meilleure compréhension du terme «communautaire» associé au projet;
- ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Louise interpelle la MRC de L'Islet comme partenaire communautaire dans le projet éolien;
- ATTENDU QUE des membres de la MRC de L'Islet ont visité la MRC de Rivière-du-Loup pour mieux comprendre le modèle d'implication de celle-ci dans son projet éolien;
- ATTENDU QUE la ressemblance entre les deux projets et compte tenu que le même partenaire privé est impliqué dans le projet;
- ATTENDU QUE des réunions d'informations ont eu lieu dans L'Islet-Nord le 14 juin 2011 et dans L'Islet-Sud le 22 juin 2011;
- ATTENDU QUE toutes les municipalités du Québec sont à la recherche de sources de revenus autres que la taxe foncière;
- ATTENDU QUE la décision finale sera prise après étude du plan d'affaires spécifique à la MRC de L'Islet;
- ATTENDU QUE chaque municipalité demeure autonome quant à sa décision de participer au projet ainsi que de son niveau de participation à ce dernier, à l'intérieur des échelons qui seront prévus;
- EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Mario Leblanc appuyé par le conseiller Henri Miville et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Pamphile accepte de participer à l'offre de partenariat avec *Innergex* concernant le projet éolien communautaire situé à Sainte-Louise. Toute décision finale se prendra après étude du plan d'affaires du projet.

Sécurité publique

MODIFICATIONS PROPOSÉES ENTENTE DE GESTION COMMUNE DU SERVICE 911

Il est proposé par le conseiller Clément Vaillancourt avec l'appui de la conseillère Marlène Bourgault et il est réso-

lu que certains ajouts et/ou modifications soient suggérés à la MRC de L'Islet dans le cadre du renouvellement de l'entente de gestion commune du service d'appel d'urgence 911 sur le territoire de la MRC :

Article 6 - Ajouter : et autres personnes si nécessaires.

Article 7 - Pourrait se lire ainsi : Le comité n'a qu'un pouvoir de recommandations et d'informations auprès de la MRC et de toute municipalité qui l'interpelle. Il fixe ses règles de fonctionnement interne et en transmet une copie aux parties. Dans ses recommandations ou informations le comité transmet les éléments positifs et négatifs relatifs à une situation afin d'éclairer la décision.

Article 10 - Remplacer : « Le comité visé à l'article 5 » par : « Le coordonnateur »

Article 14 - Le dernier paragraphe pourrait se lire ainsi : Le comité étudie ensuite la demande d'adhésion et fournit à la MRC et à la municipalité le résultat et le cheminement de son étude. Le nouvel adhérent doit adopter une résolution en vertu de laquelle il s'engage à respecter les dispositions de la présente entente, comme s'il l'avait signée.

Transport

APPELS D'OFFRES ENROBÉS BITUMINEUX

Il est proposé par le conseiller Mario Leblanc avec l'appui du conseiller Clément Vaillancourt et il est résolu que l'on procède à un appel d'offres par voie d'invitations pour la réalisation de travaux en enrobé bitumineux pour des travaux sur une partie de la route Elgin Sud et l'entrée de différents rangs. Les soumissions seront acceptées jusqu'au 22 juillet 2011 à 14 heures. La municipalité ne s'engage à accepter aucune des propositions qui lui seront soumises.

APPELS D'OFFRES PANNEAUX D'AFFICHAGES

Il est proposé par la conseillère Marlène Bourgault avec l'appui du conseiller Mario Leblanc et il est résolu que la municipalité demande des appels d'offres par voie d'invitations pour la fourniture et la mise en place de 2 tableaux d'affichages électroniques aux entrées du village. Les propositions seront acceptées jusqu'au 22 juillet 2011 à 14 heures. La municipalité ne s'engage à accepter aucune des propositions qui lui seront soumises.

HYGIÈNE DU MILIEU

PROGRAMMATION FINALE TECO 2010-2013

Attendu que la municipalité a pris connaissance du *Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2010 à 2013.*

Attendu que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;

Il est proposé par le conseiller Clément Vaillancourt avec l'appui de la conseillère Marlène Bourgault et résolu que :

La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle :

La municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2010-2013;

La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les

autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;

La municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 112 \$ par habitant pour l'ensemble des quatre années du programme;

La municipalité s'engage à informer le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution :

	2011	2012	2013
Réflexion Segment # 35-plan d'intervention rue Foyer Nord		80 000 \$	161 000 \$
Eau potable-Plan topographique des sites et Chambres de mesures et équipements puits 7-8	21 000 \$		
Finaliser programme mise aux normes eau potable		364 773 \$	

Santé et bien-être

SOUTIEN FINANCIER AMÉNAGEMENT COUR EXTÉRIEURE GARDERIE C.P.E « LES COQUINS »

Il est proposé par le conseiller Henri Miville avec l'appui de la conseillère Marlène Bourgault et il est résolu qu'un soutien financier de 1 000 \$ soit accordé pour le projet d'aménagement de la cour extérieure de la garderie de Saint-Pamphile dont les coûts sont évalués à 35 000 \$.

Loisirs et culture

La demande du club VTT « Les défricheurs de L'Islet-Sud » de modifier les règlements municipaux adoptés pour autoriser la circulation de VTT sur certains chemins municipaux afin d'obliger d'être membre d'un club QUAD pour utiliser ces chemins sera revue à une prochaine rencontre.

La possibilité et les conditions requises pour la location de la piscine municipale par des particuliers seront analysées afin d'établir les paramètres à mettre en application.

APPELS D'OFFRES

Il est proposé par le conseiller Clément Vaillancourt avec l'appui de la conseillère Marlène Bourgault et il est résolu que l'on demande des soumissions par invitation pour le déneigement du stationnement de l'aréna pour les 2 prochaines saisons. Les propositions seront reçues jusqu'au 22 juillet 2011 à 14 heures. La municipalité ne s'engage à accepter aucune des propositions soumises.










Finances

ÉTATS DES REVENUS ET DÉPENSES ET COMPTES À PAYER

Il est proposé par la conseillère Marlène Bourgault avec l'appui du conseiller Clément Vaillancourt et résolu que l'état des revenus et dépenses pour la période du 1 janvier au 30 juin 2011 soit par la présente accepté et que les comptes apparaissant au journal des achats du mois de juin au montant de 190 942,14 \$ soient par la présente acceptés et payés.

À ne pas manquer la 31^e édition du Festival du Bûcheux du 24 au 28 août 2011. **En route vers la « billot » masse!**

Août 2011

Dimanche	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
	<p>1 Piscine municipale De 15 h à 16 h 30 et de 18 h à 20 h</p> <p>Réunion du conseil municipal à 20 h à la salle du conseil municipal</p>	<p>2 Piscine municipale De 15 h à 16 h 30 et de 18 h à 20 h</p>	<p>3 Bibliothèque 18 h 30 à 20 h</p> <p>Piscine municipale De 15 h à 16 h 30 et de 18 h à 20 h</p> 	<p>4 Centre Culturel Godend'Art de 9 h à 12 h et 13 h à 16 h Exposition</p> <p>Piscine municipale De 15 h à 16 h 30 et de 18 h à 20 h</p>	<p>5 Piscine municipale De 12 h 30 à 16 h 30 et de 18 h à 20 h</p> <p>Centre Culturel Godend'Art de 9 h à 12 h et 13 h à 16 h Exposition</p>	<p>6 Piscine municipale De 12 h 30 à 16 h 30 et de 18 h à 20 h</p> <p>Spectacles à 20 h avec Éric Bérubé et 20 h 30 avec Jocelyn Bernier, Steve Thibodeau et Nathalie Richard à la Place de la Fraternité si pluie à l'auditorium de la polyvalente La Rencontre</p>
<p>7 Piscine municipale De 12 h 30 à 16 h 30 et de 18 h à 20 h</p>	<p>8 Piscine municipale De 15 h à 16 h 30 et de 18 h à 20 h</p> <p>Soccer de 18 h 30 à 19 h 30</p>	<p>9 Piscine municipale De 15 h à 16 h 30 et de 18 h à 20 h</p>	<p>10 Bibliothèque 18 h 30 à 20 h</p> <p>Piscine municipale De 15 h à 16 h 30 et de 18 h à 20 h</p> <p>Soccer de 16 h à 20 h party fin de saison</p> 	<p>11 Centre Culturel Godend'Art de 9 h à 12 h et 13 h à 16 h Exposition</p> <p>Piscine municipale De 15 h à 16 h 30 et de 18 h à 20 h</p>	<p>12 Centre Culturel Godend'Art de 9 h à 12 h et 13 h à 16 h Exposition</p> <p>Piscine municipale De 12 h 30 à 16 h 30 et de 18 h à 20 h</p> <p>Spectacle à 20h à la Place de la Fraternité si pluie à l'auditorium de la polyvalente La Rencontre avec Mercury City et Muted Screams</p>	<p>13 Piscine municipale De 12 h 30 à 16 h 30 et de 18 h à 20 h</p>
<p>14 Piscine municipale De 12 h 30 à 16 h 30 et de 18 h à 20 h</p>	<p>15 Piscine municipale 12 h 30 à 16 h 30 et de 18 h à 20 h</p>	<p>16 Piscine municipale 12 h 30 à 16 h 30 et de 18 h à 20 h</p>	<p>17 Bibliothèque 18 h 30 à 20 h</p> <p>Piscine municipale 12 h 30 à 16 h 30 et de 18 h à 20 h</p> 	<p>18 Centre Culturel Godend'Art de 9 h à 12 h et 13 h à 16 h Exposition</p> <p>Piscine municipale 12h30 à 16h30 et de 18h à 20h</p>	<p>19 Centre Culturel Godend'Art de 9 h à 12 h et 13 h à 16 h Exposition</p> <p>Piscine municipale 12 h 30 à 16 h 30 et de 18 h à 20 h</p>	<p>20 Piscine municipale 12 h 30 à 16 h 30 et de 18 h à 20 h</p>
<p>21 Piscine municipale 12 h 30 à 16 h 30 et de 18 h à 20 h</p>	<p>22 Piscine municipale 12 h 30 à 16 h 30 et de 18 h à 20 h</p>	<p>23 Piscine municipale 12 h 30 à 16 h 30 et de 18 h à 20 h</p>	<p>24 Bibliothèque 18 h 30 à 20 h</p> <p>Piscine municipale 12 h 30 à 16 h 30 et de 18 h à 20 h</p> 	<p>25 Centre Culturel Godend'Art de 9 h à 12 h et 13 h à 16 h Exposition</p> <p>Piscine municipale 12 h 30 à 16 h 30 et de 18 h à 20 h</p>	<p>26 Centre Culturel Godend'Art de 9 h à 12 h et 13 h à 16 h Exposition</p> <p>Piscine municipale 12 h 30 à 16 h 30 et de 18 h à 20 h</p> <p>Festival du Bûcheux</p> 	<p>27 Piscine municipale 12 h 30 à 16 h 30 et de 18 h à 20 h</p> <p>Festival du Bûcheux</p> <p>Exposition de 13 h à 17 h au Centre Culturel Godend'Art</p>
<p>28 Piscine municipale 12 h 30 à 16 h 30 et de 18 h à 20 h</p> <p>Festival du Bûcheux</p> <p>Exposition de 10 h à 17 h au Centre Culturel Godend'Art</p> 	<p>29</p> 	<p>30</p>	<p>31 Bibliothèque 18 h 30 à 20 h</p> <p>Retour scolaire des élèves</p> 			

Pour de plus amples informations, visiter le www.saintpamphile.ca ou contacter les organismes impliqués.